

(N° 96.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

**Rapport de la Commission des Naturalisations sur
la demande de naturalisation ordinaire du sieur
Dominique François, propriétaire cultivateur, à
Virton.**

(Voir les Nos 527, session de 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Pétitionnaire est né à Thonne-la-Long (France), et habite maintenant Virton, dans le Luxembourg, depuis plus de 12 ans; en 1833 il a épousé une Belge dont il a plusieurs enfants.

Sa moralité politique et privée est à l'abri de tout reproche; les autorités consultées appuient sa demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 41 suffrages contre 7.

Le Comte D'ANDELOT.